



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les Mauzac, Cabernet et Prunelard sont encore au stade "fermeture de la grappe", pour les autres cépages la véraison est enclenchée. Les premiers grains vérés sont observés sur les parcelles les plus tardives de Fer servadou, Merlot, Loin de l'oeil et les plus précoces de Cabernet. Les parcelles les plus précoces de Gamay, Syrah, Loin de l'oeil, Duras, Muscadelle et Sauvignon sont au stade "fin véraison".

En 2019, les premiers signes de véraison n'ont été signalés que vers le 30 juillet. *Véraison sur Gamay, le 27/07/2020.*



DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière a été chaude et sèche, les orages annoncés n'ont pas eu lieu. Encore des conditions estivales prévues pour cette semaine, des températures élevées sont annoncées pour jeudi et vendredi, la semaine devrait être sèche.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Les symptômes n'évoluent pas, sur les témoins non traités comme au vignoble. Le mildiou est globalement bien maîtrisé, ponctuellement des symptômes sont présents sur les feuilles de l'extrémité des rameaux et sur quelques grappes.



Rot brun, sur Merlot.

Préconisations

La "véraison" est enclenchée dans la majorité des situations. Le temps s'annonce sec et chaud, les traitements sont inutiles.

Alternatives

En présence de symptômes sur feuilles, un rognage léger permet d'empêcher les repiquages vers le bas de la végétation.

A retenir

La protection peut être stoppée..

BLACK-ROT

Analyse de risque



Observations:

Les symptômes évoluent peu cette semaine, les grains atteints sèchent.

Analyse de risque:

La véraison est enclenchée dans la majorité des situations, elle annonce la fin de la sensibilité des grappes.

Black-rot, sur grappes.

Préconisations

La semaine s'annonce sèche et chaude. La véraison progresse sur l'ensemble du vignoble, la protection peut être stoppée.

A retenir

La protection peut être stoppée.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sont toujours observés sur grappes dans les témoins non traités, ils évoluent peu. Les feuilles sont également impactées. Au vignoble, des symptômes sur grappes sont régulièrement signalés.



Dégâts, sur grappes.

A retenir

La protection peut être stoppée sur les parcelles saines..

Préconisations

Restez vigilants sur les parcelles présentant des symptômes où la véraison n'est pas suffisamment enclenchée. Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* *Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max)*

Les conditions actuelles sont propices à un poudrage. Toutefois attention au risque de brûlures.

En raison de la précocité de l'année, attention aux délais avant récolte.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

* *Solution alternative en cours d'évaluation en curatif: Vitisan, hydrogénocarbonate de potassium, 4kg/ha (6 applications max) + produit à bases de soufre 4 kg/ha.*

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol de G3 a débuté en secteurs précoces. Des perforations sont signalées en tous secteurs, le seuil de nuisibilité est souvent dépassé.



Ponte d'eudemis

Eulia: Les captures des papillons de la G3 se poursuivent.

Analyse de risque

Le comptage des perforations en fin de G2, montre des dépassements de seuil sur certains secteurs.

Préconisations

Il est recommandé d'intervenir sur la G3, si le seuil de nuisibilité est atteint lors du dénombrement des perforations en fin de G2. (10 perforations pour 100 grappes et avec la confusion 5 perforations pour 100 grappes).

Produits à positionner début des éclosions (tête noire): A positionner à partir du 8 août en secteurs précoces.

* *Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)*

* *Delfin, bacillus thuringiensis 0,75L/ha (6 applications max)*

* *DipelDF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 0,1L/ha (6 applications max)*

Il est trop tôt pour intervenir sur les secteurs tardifs. Attention aux délais avant récolte.

Pensez à Relever les pièges.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Surveillez les pontes.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Des larves sont régulièrement observées, les populations sont parfois proche du seuil d'intervention. Des grillures sont signalées sur Gamay, Fer servadou, Syrah et Duras.

Analyse de risque:

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Grillures sur Fer servadou.



Préconisations

Surveillez vos parcelles, privilégier les traitements sur les parcelles sensibles aux grillures (Gamay, Fer servadou, Syrah et Duras).

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles:

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des jeunes larves.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des pièges jaunes pour capturer les adultes ont été mis en place sur le vignoble, les captures ont débuté vers le 9 juillet.

Des symptômes sont visibles sur de nombreux secteurs.

Flavescence dorée sur Fer Servadou, juin 2020

Préconisations

A ce jour la période des applications est terminée en agriculture biologique.

A retenir

Observez vos parcelles et coupez les pieds atteints dès détection.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Implantation des couverts.

Quand et comment planter un couvert ?

Idéalement les couverts végétaux doivent être implantés pendant la période des vendanges, afin de profiter des températures clémentes et des pluies du début de l'automne. Si les vendanges sont mécaniques, subsiste toutefois la problématique du passage de la machine à vendanger dans les rangs récemment semés. Le semis direct constitue alors une solution puisqu'il peut être réalisé sur un sol non préparé, mais il n'est pas adapté à toutes les espèces.

Sur le vignoble de Gaillac les semis sont généralement réalisés après les vendanges, les conditions de sol ne sont pas toujours favorables. Il est fortement conseillé de travailler le sol en vue de favoriser les levées. Il faut prendre en compte que plus le semis est précoce, meilleures sont la production de biomasse et les effets sur le sol. Sur une vigne en place, un passage de houe rotative ou un à deux passages de vibroculteur peuvent être suffisants.

En adaptant le choix des espèces, il est possible de réaliser des semis jusqu'à mi octobre début novembre.

Le semis peut être réalisé à la volée, avec un semoir combiné à une herse rotative ou avec un épandeur d'engrais. Il est alors nécessaire de rouler ou de réaliser un griffage superficiel, afin d'enfouir les graines. Il existe également des semoirs équipés de disques d'ouverture du sol devant les socs semeurs, permettant de positionner les graines dans le sol.

Les principales espèces et leurs caractéristiques:**Légumineuses**

ESPECES	_Durée cycle _Floraison _Hauteur (cm)	Système racinaire/ profondeur	Matière sèche (t MS/ha)	Fixation N / Restitution N pour 2tMS/ha	Couverture du sol	Concurrence /adventices	Période semis	Coût semence €	Avantages	Inconvénients
Féverole	5,5 mois avril/mai 140 cm	Pivot ramifié/(80 à 100 cm)	4 à 6	Oui 47Kg N/ha	Moyenne à faible	Insuffisant	Octobre à novembre	130 à 180 (possibilité semence fermière)	Structuration du sol, favorise l'activité biologique. Implantation et destruction facile.	Développement lent.
Trèfle incarnat	7 à 8 mois avril/juin 50 cm	Pivot/ (40 à 60 cm)	1,5 à 3	Oui 34Kg N/ha	Bonne	Moyenne	Août à mi- septembre	40 à 55	Adapté au sols pauvres, acides. Structuration du sol. Favorise la fertilité	Implantation et destruction difficile.
Vesce commune	7 à 8 mois mai/juillet 50 cm (sans support)	Pivot + ramifications/ (60 à 90 cm)	2,5 à 5	Très bonne 43Kg N/ha	Bonne	Bonne	Août à début octobre	55 à 85	Structuration du sol et stimulation de l'activité biologique. Semis facile.	Installation lente, peu concurrentiel au départ.

Brassicacées

ESPECES	_Durée cycle _Floraison _Hauteur (cm)	Système racinaire/ profondeur	Matière sèche (t MS/ha)	Fixation N / Restitution N pour 2tMS/ha	Couverture du sol	Concurrence /adventices	Période semis	Coût semence €	Avantages	Inconvénients
Navette fourragère	4 à 7 mois mars/ juillet 50 à 90 cm	Pivot/ (20 cm)	2,5 à 4	Non 26Kg N /ha	Importante	Elevée	Août à septembre	15 à 30	Piège à azote. Restructuration du sol. Installation rapide.	A terme peut acidifier les sols. Destruction difficile (pivot). Peut concurrencer la vigne (NPK).
Moutarde blanche	2 mois 100 cm	Pivot/ (90 cm)	4 à 5	Non 26Kg N /ha	Bonne	Bonne	Août à septembre	10 à 25	Piège à nitrate. Utilise les formes insoluble de P et K + restitution. Structuration du sol. Implantation et destruction facile.	Risque de faim d'azote, l'associer avec des légumineuses. Attention au couloir de gel.

Graminées

ESPECES	_Durée cycle _Floraison _Hauteur (cm)	Système racinaire/ profondeur	Matière sèche (t MS/ha)	Fixation N / Restitution N pour 2tMS/ha	Couverture du sol	Concurrence /adventices	Période semis	Coût semence €	Avantages	Inconvénients
Orge	6-7 mois avril/mai 100 cm	Fasciculé/ (100 cm)	3 à 6	Non 22Kg N/ha	Bonne	Bonne à moyenne	Septembre à octobre	Possibilité semence fermière.	Forte structuration du sol. Implantation facile. Résiste au sec	Craint l'humidité. Attention aux maladies.
Avoine d'hiver	7 à 8 mois Avril à mai 100 m	Fasciculé/ (90 cm)	3 à 6	Non 24Kg N/ha	Bonne	Bonne à moyenne	Septembre à octobre	Possibilité semence fermière.	Bonne structuration du sol. Implantation facile. Bon comportement en mélange.	Risque de faim d'azote, l'associer avec des légumineuses. Besoins en eau importants. Destruction difficile.

Vous pouvez retrouver les fiches pratiques des différentes espèces sur le site de la Chambre d'agriculture du Tarn.
<https://tarn.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/documents-techniques/couverts-vegetaux/>

DIVERS

Thrips: Dégâts signalés sur plantiers.



Apoplexie: Nombreux symptômes recensés sur le vignoble.



Acaris jaunes:
Symptômes sur feuilles



Présence de quelques cicadelles
Metcalfa pruinosa.



Les effets de la sécheresse sont visibles sur certains secteurs.

Prochain bulletin le 04 août

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

